



ACP-UE - ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE PARITAIRE

Jeudi, 29 novembre 2012

Vue d'ensemble de la 24ème Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

Communiqué de presse sur les résolutions adoptées

Crises en RDC et au Mali: l'Assemblée ACP-UE demande des solutions régionales durables

Seules des solutions régionales peuvent résoudre les crises en République démocratique du Congo (RDC), au Mali et en Somalie selon les députés européens et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, réunis à Paramaribo, Suriname, les 27-29 novembre 2012, en 24e Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE.

Ils ont également débattu de l'avenir du partenariat ACP-UE après 2020 à l'expiration de l'accord de Cotonou, ainsi que de la situation au Cuba et ont adopté des résolutions sur les technologies d'information et de communication, sur l'accès à l'énergie et la lutte contre le braconnage des éléphants africains.

République démocratique du Congo

L'APP a condamné avec force les attaques du M23 et des autres groupes rebelles dans l'Est de la RDC. Les députés européens et des pays ACP ont demandé aux gouvernements de la RDC et des pays voisins de prendre les mesures nécessaires pour arriver à une solution durable et pour mettre fin à l'impunité des violations des droits de l'homme. La communauté internationale devrait améliorer son aide au peuple de l'Est de la RDC et la mission de stabilisation en RDC de l'ONU (MONUSCO) devrait protéger d'une manière plus efficace les civils congolais.

L'APP a également appelé à un contrôle transparent des ressources naturelles de la RDC et à une distribution équitable de leurs revenus à la population. L'UE devrait aider la RDC à renforcer l'autorité de l'Etat et l'Etat de droit ainsi qu'à reformer ses forces armées. La mission militaire de l'UE (EUSEC) et la mission de police (EUPOL RDC) doivent se poursuivre.

La résolution d'urgence a été adoptée à l'unanimité.

Mali: l'Algérie devrait participer activement

L'APP a condamné l'interruption du processus démocratique au Mali, les actes de violence perpétrés par les groupes armés au Nord et la proclamation par le MNLA de la création d'un Etat dénommé Azawad, en désaccord avec les deux tiers de la population. La déclaration de l'indépendance d'Azawad est "nulle et non avenue" et les atrocités doivent être considérées comme des crimes de guerre, soutiennent les députés.

Ils demandent la restauration de l'intégrité territoriale du Mali et affirment que celle-ci, et la paix dans la région, nécessitent une participation effective et claire de l'Algérie. Le Conseil de sécurité doit agir immédiatement suite à une demande des autorités maliennes de l'envoi d'une force internationale pour reconquérir le nord du pays. L'UE et l'ONU doivent apporter un soutien actif à la CEDEAO pour restaurer la paix, affirment les députés.

La résolution d'urgence a été adoptée à main levée.

Somalie: les institutions d'Etat doivent fonctionner

Les moyens militaires ne peuvent à eux seuls résoudre la crise en Somalie et le problème de la piraterie, a affirmé l'APP. La Somalie et ses institutions doivent être soutenues dans la transition vers la démocratie, la paix et la mise en place d'un programme de réconciliation nationale impliquant toutes les parties. Les Etats de la région doivent, avec l'appui de l'UE, jouer un rôle positif dans la résolution de la crise.

Si la lutte contre le terrorisme doit être une priorité, c'est au fonctionnement de l'Etat, dont 70% des revenus seraient détournés, qu'il convient d'apporter le premier soutien. La résolution rappelle que l'UE est, avec plus d'un milliard d'euros versés entre 2008 et 2013, le premier donateur de la Somalie. Celle-ci devrait mettre fin aux exportations des aliments alors que sa population souffre de manque de nourriture.

La résolution dont les rapporteurs étaient Véronique De Keyser (S&D, BE) et Ali Soubaneh (Djibouti) a été adoptée à main levée.

Accès décentralisé à l'énergie

L'APP a demandé une plus grande décentralisation afin de fournir plus d'énergie et une énergie plus propre aux populations qui vivent actuellement sans électricité ou dépendent de la combustion de la biomasse. Environ 1,3 milliard de personnes n'ont pas d'accès à l'électricité et 3 milliards dépendent de la biomasse, ce qui nuit à la santé. Les pays ACP devraient considérer l'accès à l'énergie comme une priorité de développement. Ils devraient viser un panachage de grands et petits projets et rediriger les subventions aux énergies fossiles pour se concentrer davantage aux sources renouvelables.

L'UE a déjà apporté sur les dix dernières années plus d'un milliard d'euros pour accroître l'accès à l'énergie dans les pays en développement. L'APP a demandé à la Commission européenne et aux partenaires ACP d'assurer le suivi des progrès réalisés grâce à ces financements.

La résolution dont les rapporteurs étaient Manuel Jiménez (République dominicaine) et Horst Schnellhart (EPP, DE) a été adoptée à main levée.

Fracture numérique dans les pays ACP: libérer les énergies

A l'heure où l'accès à l'information est essentiel pour l'autonomisation et le savoir, il faut combler le fossé entre les pays développés et en développement en termes d'accès aux technologies d'information et de communication (TIC). Celles-ci représentent un instrument fondamental de promotion de la démocratie, de la paix et de développement, a souligné l'APP.

Les pays ACP devraient créer des cadres plus transparents et prévisibles susceptibles d'attirer les investisseurs et garantir la protection des données. Les députés invitent le groupe ACP et l'UE à identifier des mécanismes de financement novateurs permettant d'améliorer l'accès et de réduire le coût d'utilisation des TIC. L'APP propose également la mise en place de partenariats entre les PME de l'UE et celles des pays ACP, actives dans les TIC.

La résolution dont les rapporteurs étaient Rabindre T. Parmessar (Suriname) et Younous Omarjee (GUE/NGL, FR) a été adoptée à main levée.

Protéger l'éléphant africain

L'APP a demandé une meilleure protection de l'éléphant africain, qui est "en voie d'extinction rapide" selon la Convention sur le commerce international des espèces menacées de l'ONU (CITES). La chasse à l'éléphant pratiquée par les braconniers et le commerce illégal d'ivoire sont déjà reconnus comme une sérieuse activité de crime organisé, mais l'application des règles doit être renforcée, par exemple par l'obtention des condamnations graves et la saisie de l'ivoire de contrebande. Les 37 pays ACP qui abritent les populations d'éléphants devraient mettre en œuvre tous les aspects du plan d'action en faveur de l'éléphant africain de 2010, en améliorant le contrôle, en faisant appliquer réellement les sanctions et en faisant rapport sur les actions entreprises.

La déclaration des co-présidents a été adoptée le mercredi 28 novembre 2012.

Prochaine réunion à Bruxelles

La 25ème session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE se tiendra à Bruxelles du 17 au 19 juin 2013. Elle sera précédée par les réunions de ses trois commissions permanentes du 15 au 17 juin 2013

Liens:

[Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE](#)
[Suivez-nous sur Twitter](#) (hashtag #ACPEU)

Contacts:

Marjory VAN DEN BROEKE Chef de l'Unité Presse du PE ☎ : +32 498 98 35 86 (Belgium) ☎ : +597 8730778 (Suriname) ✉ : marjory.vandenbroeke@europarl.europa.eu	Vaclav LEBEDA Service de Presse du PE ☎ : +32 498 98 33 27 (Belgium) ☎ : +597 8730026 (Suriname) ✉ : vaclav.lebeda@europarl.europa.eu
Direction des Médias - DG Communication PARLEMENT EUROPEEN	